

ENTRETIEN AVEC GUILLAUME VADOT



© DR

« L'état d'urgence : un feu vert pour les violences policière »

Le 22 septembre au soir, Guillaume Vadot, doctorant et ATER à Paris-I, était agressé par deux policiers pour avoir tenté de filmer un contrôle d'identité violent. Son témoignage a suscité une onde de choc, relayée par de nombreux médias.

Comment comprendre l'écho médiatique qui a été donné à l'agression policière dont tu as été victime ?

Bien sûr, il y a d'abord l'énormité des faits, des violences physiques aux menaces, de mort, de viol, la menace de venir chez moi, et chez nous, à la Sorbonne. Mais une question se pose d'emblée : si l'émotion suscitée est exceptionnelle, les faits l'étaient-ils autant ? J'avais rédigé mon témoignage assez mécaniquement, par réflexe de sociologue et de militant, pour le quotidien *Révolution permanente*^(*). C'est seulement face à l'ampleur qu'a prise l'affaire que j'en ai compris le sens, en me demandant : pourquoi une telle réception ? Je crois que l'expérience des derniers mois en termes de répression pèse. Mais aussi le fait que j'étais une cible non ordinaire de ces violences : jeune enseignant-chercheur, blanc, connecté à l'espace public.

À mon sens, cela devrait, en positif, nous interpeller sur le rôle que peuvent jouer les acteurs de l'Université pour défendre les droits démocratiques.

Tu es militant politique et jeune chercheur. Quelle analyse fais-tu des causes des violences policières ?

Il serait difficile d'argumenter sur le fait que ce qui m'est arrivé n'est pas politique. Les deux agents qui m'agressaient en référaient à la lutte contre le terrorisme pour justifier leur interdiction (illégal) de filmer, et leurs violences. Or, ils contrôlaient une dame noire qui avait égaré son Pass Navigo. Si toute micro-déviance est terroriste, alors effectivement tout peut devenir policier dans l'action publique ; sans parler du traitement réservé dans ce cadre aux populations que l'on juge « non intégrées », ou à celles et ceux qui contestent, manifestent, etc. Dans nos universi-

tés, cet amalgame sert déjà à mettre en cause la liberté d'expression. En ce sens, l'état d'urgence permanent, les lois qui étendent les pouvoirs de surveillance, de police, etc., constituent clairement un feu vert pour les violences policières.

Tu as déposé plainte. Peux-tu nous parler de l'évolution de l'enquête ?

J'ai été auditionné à deux reprises à l'IGPN, de même qu'un autre plaignant, violenté juste après moi. Nous espérons que la dame brutalisée initialement joindra sa plainte aux nôtres. J'ai aussi reçu quinze jours d'ITT. La prochaine étape est celle de l'identification des agents qui m'ont agressé, puis d'une confrontation. ●

Propos recueillis le 25 octobre par Pascal Maillard

(*) www.revolutionpermanente.fr/Violences-policieres-On-va-te-violer-on-va-venir-chez-toi-on-va-venir-a-la-Sorbonne-vous-extermier